

RESUME DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 31 JANVIER 2006.

Monsieur Christian HERNOUX est excusé, Monsieur Didier MOREAUX est absent.

Le Conseil émet un avis favorable unanime sur la MB n° 4 /2005 du CPAS qui consiste en une adaptation interne de crédits sans modification de la part communale et sur le budget 2006 de ce même CPAS qui demande une part communale de 125.440 €.

Le Conseil prend connaissance du rapport de présentation du budget et sur les affaires de la commune au cours de la période du 01/10/2004 au 30/09/2005.

Il décide par 8 oui et 1 non (A. DERENNE) de la ventilation des subsides et à l'unanimité donne délégation au Collège Echevinal pour des petits investissements aux services administratif, voirie et enseignement.

Le Conseil, toujours à l'unanimité, décide des travaux à réaliser en 2006 :

- *aménagement abords écoles en zone 30*
- *aménagement en espace de loisirs (vieilles fermes de Vodelée)*
- *réfection tournant de Matagne-la-Petite*
- *décision sur placement et remplacement foyers lumineux*
- *entretien extraordinaire ruisseau des « Crachaux » à Matagne-la-Petite*
- *maintenance extraordinaire maison communale : films solaires*
- *maintenance extraordinaire ancienne école de Vaucelles*
- *accueil extrascolaire : réfection ancienne école Matagne-La-Petite*
- *maintenance extraordinaire ancienne morgue Gochenée*
- *construction en cours agrandissement école de Matagne-la-Petite*
- *maintenance extraordinaire implantations scolaires : films solaires*
- *maintenance extraordinaire cour école de Vodelée*
- *maintenance extraordinaire toiture salle des fêtes de Gimnée*
- *maintenance extraordinaire salle de Quarante*
- *maintenance extraordinaire ancien cimetière de Vaucelles*
- *maintenance extraordinaire mur cimetière Niverlée*
- *maintenance extraordinaire mur cimetière Soulme*

Il décide, également à l'unanimité, des investissements suivants :

- *achat matériel informatique*
- *achat matériel signalisation routière et petits équipements*
- *achat matériel divers en voirie*
- *réparation et entretien extraordinaire sableuse*
- *acquisition égouts*
- *acquisition accessoires de voirie et filets d'eau*
- *acquisition module d'occasion pour l'école de Matagne-la-Petite*
- *achat mobilier scolaire*
- *réparation et achat nouvelles bâches du chapiteau*
- *achat rideau de scène salle St-Servais à Gimnée*
- *achat de columbariums*
- *remplacement mobilier salle des mariages*

Par contre , la décision de remplacer le mobilier de la salle des mariages est prise par 8 oui et 1 non (André DERENNE) .

Le budget communal 2006 est voté à l'unanimité. Il présente l'équilibre sur l'exercice propre à l'ordinaire avec un montant de dépenses / recettes de 3.308.624,36 € et un boni extraordinaire de 68 €.

Le boni ordinaire

général est de 539.203 ,43 € et le boni extraordinaire général est de 2.839,68 €.

Le montant de 2.500 € prévu pour le PCDN est reporté pour 500 € en subsides et 2000 € aux écoles.

Pascal JACQUIEZ vote le budget mais fait remarquer qu'il n'est pas d'accord que l'on ajoute encore 2.000 € pour les bâtiments scolaires alors que l'on a diminué fortement les crédits à la voirie.

C'est encore à l'unanimité que le Conseil refuse la cession d'un fossé et d'un terrain non constructible rue Martin Sandron à Doische de la SWL. Il s'agit d'un terrain très humide et dont la commune ne voit pas l'utilité.

Il approuve un nouveau règlement complémentaire sur le roulage qui limite la vitesse à 50 km/h rue des Champelles à Soulme au niveau du pont de l'Hermeton , établi une priorité de passage sur le Ravel à Doische et délimite les emplacements de parking sur la place de Quarante à Doische.

Le Conseil souscrit des parts sociales dans le capital SWDE et fixe la dotation communale 2006 à la zone de police à 185.001,70 €.

Le Conseil par 8 oui et 1 abstention (A. DERENNE qui regrette l'absence de taux et de chiffres) approuve la convention pour le plan tonus AXE II pour 2005 et demande le prêt.

A l'unanimité, il accepte le renon d'un terrain agricole de 48 a loué par Monsieur BORYSIUK Witaly et donne un accord de principe pour sa vente.

Les Conseillers approuvent ensuite un devis de boisement pour 2006 avec une dépense estimée de 2.292,94 € pour une recette de 3.143,78 € et signent un contrat avec le Service Technique Provincial pour la réalisation d'un plan de reconnaissance et d'élargissement du sentier vicinal n°41 (rue d'Abzer).

C'est également à l'unanimité qu'ils décident de ne pas déposer de plan communal de développement de la nature (PCDN) pour l'instant . Il s'agit d'un dossier qui nécessite un complément d'informations.

Le Conseil signe ensuite une convention de mise à disposition de terrains dans le cadre de la gestion durable des pelouses calcaires (projet Life) ainsi qu'une convention relative à la mise à disposition des communes d'un agent sanctionnateur provincial dans le cadre des amendes administratives.

Le Conseil siège ensuite à huis-clos et demande au Collège de se renseigner pour savoir si une nouvelle procédure en justice pour la récupération du contentieux de l'affaire Donny a des chances d'aboutir ou s'il convient de clôturer ce dossier.

La séance est terminée, il est 21 h 30'.